

OO **PRO VELO** **REGION LAUSANNE**

ASSOCIATION POUR LE VÉLO EN REGION
LAUSANNOISE

CASE POSTALE 7170
1002 LAUSANNE

WWW.PRO-VELO-LAUSANNE.CH

CONTACT@PRO-VELO-LAUSANNE.CH

Commune d'Ecublens
Direction des travaux
Chemin des Esserts 5
1024 Ecublens

Lausanne, le 2 juillet 2010

Opposition à la mise à l'enquête d'un immeuble Rte de la Pierre

Madame, Monsieur,

Nous avons examiné les plans de mise à l'enquête susmentionnée concernant le stationnement pour vélos. Le règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC) indique à son article 32 que les constructions doivent être pourvues de locaux ou de couverts pour les deux-roues légers non motorisés et surtout l'art. 40a dudit règlement fixe qu'en l'absence de réglementation communale conforme aux normes en vigueur, celles-ci sont applicables aux véhicules motorisés et aux deux-roues légers (notamment les normes VSS 640 065 et VSS 640 066).

Nous demandons un nombre suffisant de places de stationnement pour les vélos calculé selon la norme. En outre, il est important que ces places soient réparties entre l'intérieur et l'extérieur, qu'elles soient couvertes et sécurisées selon la norme VSS 640 066. Ce n'est qu'à cette condition que les cyclistes auront à leur disposition une infrastructure qui réponde à leur besoin

Dans ce projet, vingt-quatre places vélos devraient être prévues. Or, seul un local vélos-poussettes est indiqué, ne répondant pas à la norme VSS 640 065.

A ce stade, et en l'absence de places de stationnement vélo mentionnées, nous faisons opposition à ce projet.

En espérant que notre opposition retiendra toute votre attention en vue de favoriser la mobilité douce à Ecublens, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Karine Crousaz
Présidente

Aitor Ibarrola
Membre du comité du groupe Ecublens